



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

syndics

Question écrite n° 103464

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur les syndicats de copropriétés. En effet, les associations de consommateurs leur reprochent un manque de transparence dans leur gestion. Aussi, elle le prie de lui indiquer s'il entend instaurer des mesures pour que ces syndicats observent avec plus de rigueur les exigences du Conseil national de la consommation.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103464

Rubrique : Copropriété

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 2011, page 3015

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)